



ASV- TIR A L'ARC

LES ARCHERS DE VEZIN LE COQUET

sont heureux de vous inviter au

Challenge « Patrick DIEVAL »

Tir à 20 mètres réservé aux équipes avec un archer 1ère année de licence et un archer confirmé 2 ans et + qu'ils organisent le **samedi 23 mars 2024**

Au jardin d'arc ou à la salle Cornouailles (selon météo)

5 rue du Stade à Vezin le Coquet

(Localisation GPS Latitude : -1.75724000 – Longitude : 48.11397000)

	Tir individuel
Ouverture du Greffe	8 h 45
Inspection du matériel	9 h 00
Début de l'entraînement 3 volées	9 h 10
Début des volées marquantes	9 h 30
Début des matchs	14h
Remise des récompenses	18h

Tarifs : unique 12 € pour l'équipe

Modalités : tir à 20 mètres – blason de 80 cm (débutant) et trispots de 40 selon arme (confirmé) – 2 fois 6 volées de 6 flèches (4 minutes)

La première série servira pour l'attribution de certificats de flèches de progression (réaliser 280 points sur 360 lors de la première série).

Tir en A/B - C/D.

L'après-midi sera un moment de tir par équipe sur le modèle du double mixte pour savoir qui remportera le challenge

Récompenses : Résultats le 23 mars 2024 vers 17 h 30
Récompenses Individuelles : aux 3 premières équipes de chaque catégorie.

Tenue : Blanche, de club ou déguisée.

Licence : à jour

Inscriptions : A l'aide du formulaire joint, à adresser avec le règlement correspondant avant le **19 mars 2024** à :

Isabelle CHANCEREL
14 rue Olympe de Gouges - 35650 LE RHEU - Tél. : 06 07 25 53 51

(Chèque à l'ordre de : ASV Tir à l'Arc)

Pré-inscriptions possibles par courriel à : tiralarc.vezin@gmail.com mais prise en compte à réception du règlement.

Les archers de Vezin le Coquet se réservent le droit d'annuler la compétition s'il n'y aurait pas assez d'équipes.

Restauration : Restauration sur réservation obligatoire

- Sandwichs
- Galette-saucisse
- Frites
- Gâteaux, crêpes, ...
- Boissons chaudes et froides

N° de téléphone utile : durant le concours : 06 88 97 08 89

